



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

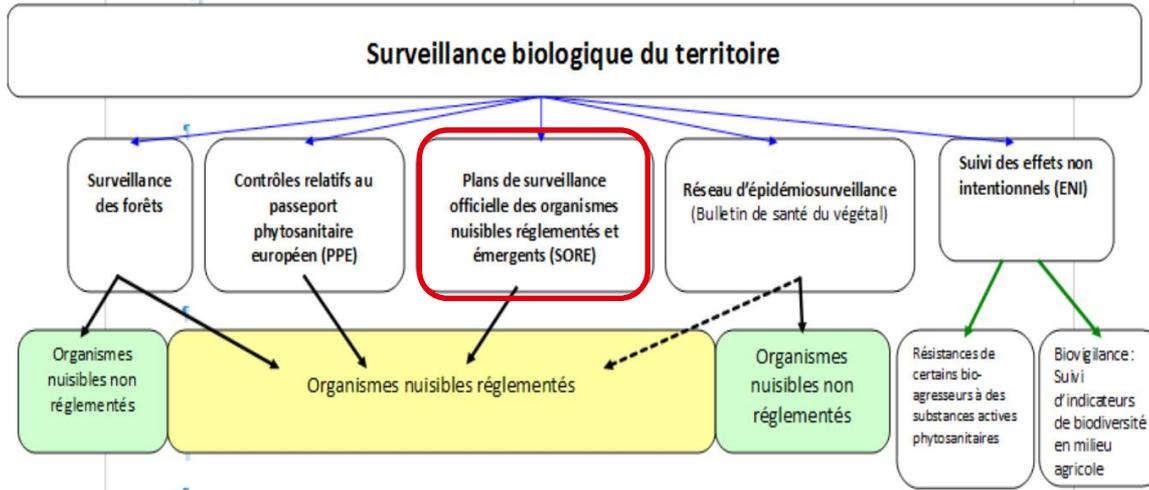
*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA SURVEILLANCE DES ORGANISMES RÈGLEMENTÉS ET ÉMERGENTS EN OCCITANIE

**Emmanuel SANQUER
Chargé de mission SORE**

LA SURVEILLANCE DES ORGANISMES RÉGLEMENTÉS ET ÉMERGENTS (SORE)

Une surveillance officielle, en application de règlement de l'UE en santé des végétaux 2016/2031



Obligation réglementaire +
harmonisation technique
entre Etats membres

Objectif : Connaissance de la situation phytosanitaire du territoire vis-à-vis de l'ensemble des ORE

Enjeux : - Améliorer l'efficacité de la lutte contre ces parasites;

- Détecter précocement l'introduction d'un nouvel organisme nuisible;

- Justifier techniquement de l'absence d'un organisme nuisible sur un territoire (passeport phytosanitaire, certificat à l'export)

LA SURVEILLANCE DES ORGANISMES RÉGLEMENTÉS OU ÉMERGENTS (SORE) EN OCCITANIE

Filières concernées :

- Arboriculture fruitière (635 interventions programmées en 2023 en Occitanie)
- Culture légumière et PPAMC (201 interventions programmées)
- Forêt et bois (193 inspections programmées en plus de la surveillance du DSF)
- Grandes cultures (240 inspections programmées)
- JEVI (422 inspections programmées)
- Pommes de terre (98 inspections programmées)
- Vigne (752 inspections programmées)

Modalités d'intervention :

- Examens visuels (1638 programmés en 2023 en Occitanie)
- Piégeages (427 programmés)
- Prélèvements asymptomatiques (476 programmés)
- Prélèvements symptomatiques (autant que de besoin)

Intervenants : DRAAF, FREDON Occitanie, DSF

Surveillance basée sur une analyse de risque

Appui de la plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Végétale (plateforme ESV)





**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FOCUS SUR TROIS ORGANISMES ÉMERGENTS EN OCCITANIE

Le capricorne d'origine asiatique *Xylotrechus chinensis*

Détection initiale fin 2018 à Sète

Origine : Asie de l'Est + présence en Gironde et en Europe (Grèce, Espagne)

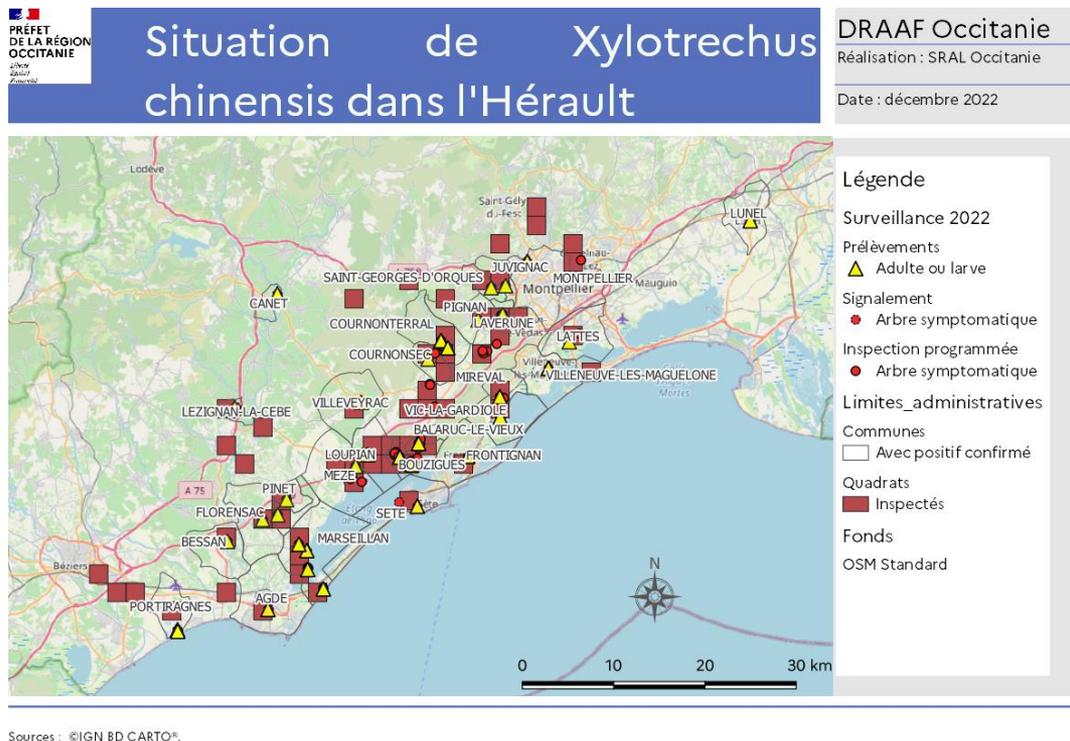
Organisme provisoirement considéré de quarantaine au titre du CRPM + arrêté du 11 mars 2022. En attente d'une décision de l'UE

Saisine de l'ANSES au printemps 2023 : recommandations de méthodes de lutte et identification de la sous espèce

Situation en janvier 2023 : 29 communes officiellement contaminées dans l'Hérault

Uniquement sur mûriers (mûriers-platanes sauf 2 *Morus alba*)

Dans d'autres pays hors UE, attaques sur pommier, poirier (vigne : statut d'hôte non confirmé lors d'expériences récentes en Espagne)



Xylotrechus chinensis : stratégie 2023

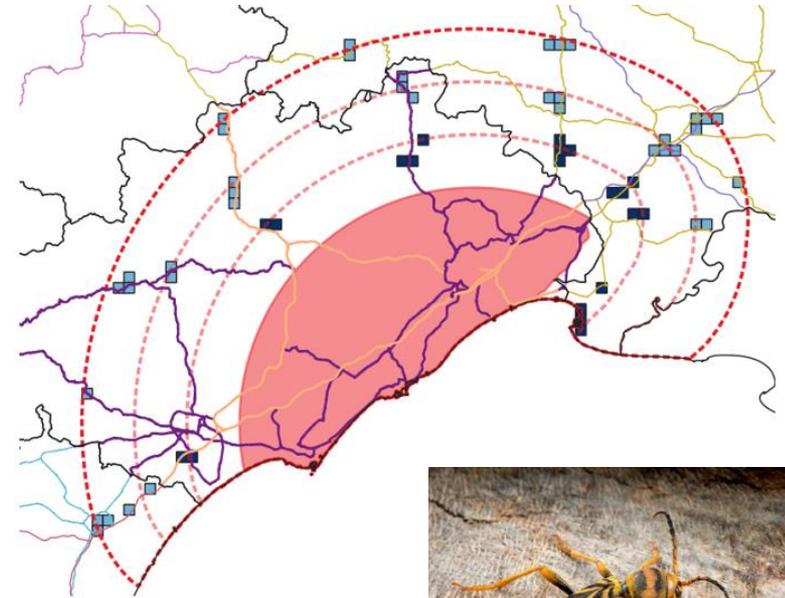
Enjeu : Améliorer la connaissance des populations de l'insecte en France pour éclairer la décision d'adopter ou non des mesures phytosanitaires coordonnées

Simulation d'une zone infestée englobant les infestations confirmées en 2022,
Surveillance de délimitation dans un rayon de 30 km autour de la zone infestée en privilégiant les zones urbaines et les axes principaux de communication
+ appel à signalements (particuliers, collectivités, professionnels) étendu aux départements limitrophes (en particulier Gard et Aude)

Dans le cadre de la SORE, surveillance en JÉVI, arboriculture et vigne (renforcée sur vigne)
Parution d'un BSV sur *X. chinensis*

Suivi de pièges large spectre sur le port de Sète et sur le marché St Charles par la DRAAF et l'INRAE

Réalisation d'un essai d'attractifs à Mèze sous la coordination de l'INRAE



La cicadelle nord-américaine *Draeculacephala robinsoni*

Détection initiale en 2021 à l'occasion de travaux de recherche, officiellement confirmée en 2022
Plusieurs détections en 2022 dans les Pyrénées orientales et en Espagne (Catalogne)

Organisme de quarantaine de l'UE

Espèce du même genre que *D. minerva*, vecteur reconnu de *Xylella fastidiosa* en Amérique du Nord
Principalement sur graminées

Stratégie 2023 :

- Evaluation du niveau de population dans les zones de présence détectées en 2022
- Recherche de sa présence au-delà de la zone des détections initiales
- Détermination de son extension en ciblant des zones propices (zones humides) dans les Pyrénées orientales

Coordination avec les autorités espagnoles à l'ordre du jour des rencontres vétérinaires et phytosanitaires franco-espagnoles des 26-28 juin 2023



La cigale à aile brune *Pochazia shantungensis*

Détecté en nov 2022 à Montpellier à l'occasion de travaux d'entomologie menés par l'OPIE (1 unique adulte). Présent en région PACA depuis 2018

Organisme provisoirement considéré de quarantaine au titre du CRPM + arrêté du 11 mars 2022. En attente d'une décision de l'UE

Insecte polyphage, ravageur des cultures fruitières en Chine et en Corée du Sud

Stratégie 2023 :

- Confirmation (ou non) de sa présence par prospections dans les 5 km autour du lieu de capture en ciblant les établissements producteurs-revendeurs de végétaux
- Dans le cadre de la SORE, surveillance en JEV1 et arboriculture
- Appel à signalements

